

## 2017-35 ANNEXE

# ÉVOLUTION DES MODALITES FINANCIERES DES TRAVAUX ELECTRIQUES

### Réseaux électriques

Sous-catégorie de travaux	DEMANDEUR	NATURE DE L'OPÉRATION	CONTRIBUTION DU DEMANDEUR	PARTICIPATION SYDELA
AL20	PUBLIC	Réalisation du réseau électrique basse tension pour la desserte en électricité d'une voie publique.	Commune ou communauté de communes ou aménageur (pour le compte d'une commune ou d'une communauté de communes) :  60 % du coût HT + forfait d'intervention de 78 euros	40 % du coût HT
AL21	PUBLIC	Intervention sur les ouvrages électriques pour alimenter un lotissement ou un immeuble, hors réseau intérieur basse tension.		
AL22	PUBLIC	Réalisation du réseau électrique basse tension à l'intérieur d'un lotissement.		
AL23	PRIVE	Intervention sur les ouvrages électriques pour alimenter un lotissement ou un immeuble, hors réseau intérieur basse tension.		
AL24	PRIVE	Réalisation du réseau électrique basse tension à l'intérieur d'un lotissement.		
AL25	PUBLIC	Intervention sur les ouvrages électriques pour alimenter un équipement propriété d'une collectivité publique.	Commune ou communauté de communes ou aménageur (pour le compte d'une commune ou d'une communauté de communes) :  15 % du coût HT + forfait d'intervention de 78 euros	85 % du coût HT
AL26	PRIVE	Intervention sur les ouvrages électriques pour alimenter un équipement privé hors habitation.	Commune ou communauté de communes ou aménageur (pour le compte d'une commune ou d'une communauté de communes) :  60 % du coût HT + forfait d'intervention de 78 euros	40 % du coût HT
AL27	PUBLIC / PRIVE	Intervention sur les ouvrages électriques pour alimenter un parc ou une zone d'activité, hors réseau intérieur basse tension.		
AL28	PUBLIC / PRIVE	Réalisation du réseau électrique à l'intérieur d'un parc ou d'une zone d'activité.		

## Réseaux téléphoniques

Sous-catégorie de travaux	DEMANDEUR	NATURE DE L'OPÉRATION	CONTRIBUTION DU DEMANDEUR	PARTICIPATION SYDELA
RT60	PUBLIC	Réalisation du génie civil des infrastructures de communication électronique pour desservir une voie publique ou un équipement.	Selon les cas, commune, communauté de communes ou aménageur : 100 % du coût HT + forfait d'intervention de 48 euros + TVA	Pas de participation du SYDELA mais économie d'échelle avec un seul maître d'ouvrage en tranchée commune avec les travaux électriques.
RT61	PUBLIC	Réalisation du génie civil des infrastructures de communication électronique pour alimenter et viabiliser un lotissement.		
RT62	PRIVE			
RT63	PUBLIC / PRIVE	Réalisation du génie civil des infrastructures de communication électronique pour alimenter une zone ou un parc d'activité.		
RT64		Réalisation du génie civil des infrastructures de communication électronique pour alimenter l'intérieur d'une zone ou un parc d'activité.		
RT65	PUBLIC	Mise en souterrain du génie civil des infrastructures de communication électronique pour des raisons esthétiques en zone agglomérée.		

## Effacements et éclairage public

Ont été validées en complément des modalités existantes, les modalités suivantes :

Type de dossier	Cout calculé	Forfait appliqué
-----------------	--------------	------------------

EF : Effacement des réseaux	140 €	84 €
-----------------------------	-------	------

EP : Eclairage Public	120 €	72 €
-----------------------	-------	------